



MAIRIE
DE
FERRIERES ST MARY
CANTAL
15170

Tél. : 04-71-20-61-88

commune.ferrieresstmary@orange.fr

Compte-rendu du Conseil Municipal du 25 octobre 2021 à 20h

Présents : Franck De Mangalhaès Alain Cros Sonia Chadel Martine Pantel Marc Sadouni
Patrice Bauger Francis Garlaschi Daniel Salsac Jacky Chalier

Procurations : Amélie Roland à Franck de Magalhaès et Frédérique Fontanier à Francis Garlaschi

Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 août 2021

Pour : 9 Abstention : 1 Contre : 0

Arrivée de Mr Jacky Chalier à 20h15

Rapport d'information générale du Maire

Bilan 2021 du camping : 11 799€ malgré une mauvaise météo

Juin : 864€ août : 6 997€

Juillet : 2 556€ septembre : 1 372€

Nous avons fait le double des autres années avec 10% d'étrangers grâce essentiellement aux camping caristes.

Bilan 2021 des chalets : 10 280€

Juin : 500€ août : 4 430€

Juillet : 3 800€ septembre : 1 500€

Goodies et machine à laver : 118€

Les manifestations :

14 juillet avec ajout du monument de Saint Mary Le Cros

Fête de Lusclade

Bénédictio du saint Mary au Mont Journal, à noter la présence annoncée de l'évêque le 7 août 2022

Fête du 15 août

Journées du patrimoine les 18 et 19 septembre

30^{ème} Fête du cidre, félicitation aux bénévoles et au Comité d'animation

Réouverture de la salle polyvalente à l'occasion de la fête du cidre, le choix d'une date pour l'inauguration officielle sera fait ultérieurement et tous les conseillers sont conviés.

Le Maire tient à préciser que la salle restera gratuite pour les associations ferrièresoises.

Date pour les réunions publiques pour l'adressage (choix des noms de rues)

Le dossier 'Ferrières' était bien avancé grâce au travail de Mlle Lina Collet, lors de son stage.

Frédérique Fontanier a fait des photos et un power point pour Lusclade. Francis Garlaschi a recueilli quelques propositions de noms de rues supplémentaires.

Le budget primitif était de 10 000€ et sera reporté sur 2022 si nous n'avons pas délibéré sur le choix des plaques. Avant la fin 2021.

Choix du nouveau calendrier : il faut que cela soit en novembre pour que ceci soit voté au conseil de décembre.

Pour Ferrières : le 6 novembre à 10h

Pour Lusclade ; le 6 novembre à 14h

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Délibération pour la mise à disposition du logiciel d'Atlas Cantal : nouvelle convention

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Proposition plan de Financement pour la rénovation de l'appartement de l'ancienne école de Lusclade en gîte touristique

C'est une proposition de financement pour la deuxième tranche.

La première tranche est pour la mairie annexe située au rez-de-chaussée, les travaux doivent commencer en décembre.

La deuxième tranche nous avons une estimation à 106 000€ dont :

<i>53 540€ DSIL relance 2021 (50%)</i>
<i>32 070€ DETR 2022 (30%)</i>
<i>21 380€ autofinancement (20%)</i>

Le locataire du 1^{er} étage est sur le départ.

L'objectif serait d'aménager les combles en gîte collectif.

La proposition est faite pour permettre de lancer la recherche de financements.

Pour : 8 Abstention : 0 Contre : 3

Compte épargne temps des employés communaux

Ce compte virtuel permet aux agents communaux de mettre en réserve des congés non posés. Ces congés sont récupérés par nos agents notamment lors d'un départ en retraite.

Le centre de gestion attend une délibération du conseil pour le mettre en place, nos trois employés communaux en ont fait la demande.

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Décisions modificatives pour les échéances Camping-Car Park : mettre au 6135 et non 2135

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Demande de plan de financement pour un aménagement de sentier touristique

Il s'agit de l'aménagement du sentier reliant le camping au terrain de boule le long de l'Alagnon.

Le coût est estimé à environ 12 000€, financé à 80% par la région le reste en autofinancement.

Ce projet est en lien avec la voie douce lancée par Hautes Terres Communautés, une convention serait mise en place avec le SIGAL.

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Financement du bras reliquaire

Le 1 er plan de financement prévoyait 50 % de subventions. Le nouveau prévoit 90 % de subvention.

Le plan de financement est revu comme suit :

6 880€ dont : 4 116€ Département Cantal (60%), une augmentation car on a l'accord de la DRAC

2 058€ DRAC (30% sur le HT)

686€ autofinancement commune et association Autour du Mont Journal.

90% de subvention c'est exceptionnel.

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Modification ligne budgétaire radars pédagogiques

Pour : 11 Abstention : 0 Contre : 0

Questions diverses

Daniel Salsac signale des dépôts sauvages de ferrailles sur Videt. Si ces dépôts sont sur le domaine communal, dans un premier temps, Mr le Maire adressera un courrier aux contrevenants.

Mr Salsac signale aussi le cas du four de Videt dont la toiture est à restaurer et ses abords à nettoyer.

Marc Sadouni porte à notre attention que sur le bourg de Ferrières la fibre peut être installée chez les particuliers s'ils en font la demande.

Le maire remercie pour ces informations et la participation de tous.

Séance levée 22h13

*Le Maire,
Frank DE NAGALHAES*



